

Les décisions qui ont été retenues en réunion interne

Le but de l'atelier « Comptabilité d'une association et aspects légaux » était de permettre aux participants d'avoir des réponses concernant leurs obligations comptables.

En amont de l'atelier, les participants ont pu envoyer leurs questions par e-mail, celles-ci ont servies de fil conducteur pour mener la discussion.

➤ **Les principaux sujets abordés lors de la discussion étaient :**

- Les logiciels de comptabilité : quel logiciel utilisé ?
- La justification des subventions : quels justificatifs fournir ? garder ?
- Le montage d'un dossier de demande de subventions.
- La question des facture à destination ou en provenance de l'étranger, avec ou sans devise différente.
- Les bénévoles de l'association : comment les rattacher officiellement ? comment les assurer lors de missions ?
- Le plan comptable, sa différence avec le plan comptable classique
- Les dons : reconnaissance de l'intérêt public pour déductions dons aux impôts
- L'autorisation de diffusion de films en public
- Les contrats de partenariat

Au fur et à mesure de la discussion il a été décidé, suite à la demande des associations présentes, d'organiser prochainement un second atelier sur le thème de la comptabilité. Cet atelier serait plus pratique et porterait sur l'utilisation concrète de logiciels de comptabilité.

➤ **De plus afin de compléter l'atelier les associations présentes recevront par e-mail :**

- un modèle de fiche mission (pour bénévoles ponctuels version association)
- un livret d'accueil bénévole (version association)
- des références de logiciels de comptabilité libre